

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2021

# FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2021

### Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13
Annexe	
État des résultats par projet	14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2021 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC au 31 juillet 2021, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*ASBL INC*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. <sup>1</sup>  
Montréal, le 13 septembre 2021

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Développement du sport		
Discipline	-	155 030
Développement de l'excellence	-	18 750
Ressources	<u>37 392</u>	<u>49 202</u>
	37 392	222 982
 Adhésions	 511 585	 1 091 846
 PSEI / PSES - Événements	 28 218	 55 000
PSDE - Excellence	403 502	138 750
PSFSQ - Fédération	595 642	149 615
Autres - Fédération	<u>96 403</u>	<u>1 134</u>
	1 123 765	344 499
 Fédération	 12 214	 36 787
Fonds sport Québec	69 612	30 974
Placements - Sports (note 8)	<u>15 034</u>	<u>36 921</u>
	1 769 602	1 764 009
 <b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	468 575	496 203
Développement du sport	797 322	332 773
Adhésions à Natation Canada	161 943	601 650
Fédération	147 705	194 503
Fonds sport Québec	69 227	30 974
Amortissement des immobilisations	<u>7 010</u>	<u>6 931</u>
	1 651 782	1 663 034
 <b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES POSTES SUIVANTS</b>		
	117 820	100 975
Subvention salariale d'urgence (SSUC)	325 772	68 190
PSFSQ - fédération 2019-2020	244 882	
PSDE - Excellence 2019-2020	131 123	
Charges - Annulation subvention PSDE - entraîneurs 2018-2019	-	25 000
Charges - Provision pénalités TPS-TVQ (note 10)	<u>-</u>	<u>10 900</u>
	701 777	32 290
 <b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>		
	<u>819 597</u>	<u>133 265</u>

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021**

	2021					2020	
	Investi en immobilisations	programme Placements-Sports (note 8)	Affecté Next Gen	Affecté plan stratégique	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	17 006	-	-	-	462 116	479 122	345 857
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 010) <sup>(*)</sup>	-			826 607	819 597	133 265
Affectations d'origine interne (note 11)	-		92 000	496 723	(588 723)	-	-
Produits Placements Sports	-	8 540	-	-	(8 540)	-	-
Utilisation des produits de Placements Sports (note 8)	-	(8 540)	-	-	8 540	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>9 996</b>	<b>-</b>	<b>92 000</b>	<b>496 723</b>	<b>700 000</b>	<b>1 298 719</b>	<b>479 122</b>

<sup>(\*)</sup> Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**

**BILAN**

**AU 31 JUILLET 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	134 287	156 344
Placements à court terme (note 3)	663 612	443 505
Créances (note 4)	621 082	266 645
Stocks	8 855	8 855
Frais payés d'avance	-	7 863
	<u>1 427 836</u>	<u>883 212</u>
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	<u>9 996</u>	<u>17 006</u>
	<u><u>1 437 832</u></u>	<u><u>900 218</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	99 113	343 692
Revenus perçus d'avance	-	37 404
	<u>99 113</u>	<u>381 096</u>
<b>DETTE À LONG TERME (note 7)</b>	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u><u>139 113</u></u>	<u><u>421 096</u></u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	9 996	17 006
<b>AFFECTÉ AU PROGRAMME PLACEMENTS-SPORTS (note 8)</b>	-	-
<b>AFFECTÉ AU PROGRAMME NEXT GEN (note 11)</b>	92 000	-
<b>AFFECTÉ AU PLAN STRATÉGIQUE (note 11)</b>	496 723	
<b>NON AFFECTÉ</b>	700 000	462 116
	<u>1 298 719</u>	<u>479 122</u>
	<u><u>1 437 832</u></u>	<u><u>900 218</u></u>

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*



Luc Bisailon, président



Frédéric Planque, vice-président

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	819 597	133 265
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	7 010	6 931
	<u>826 607</u>	<u>140 196</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	(354 437)	21 657
Stocks	-	(4 472)
Frais payés d'avance	7 863	(3 667)
Créditeurs	(244 579)	33 473
Apports reportés	(37 404)	37 404
	<u>(628 557)</u>	<u>84 395</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<u>198 050</u>	<u>224 591</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	-	(3 794)
Variation des placements	(220 107)	8 752
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<u>(220 107)</u>	<u>4 958</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt bancaire	-	40 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	40 000
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(22 057)</u>	<u>269 549</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>156 344</u>	<u>(113 205)</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>134 287</u></u>	<u><u>156 344</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse ou de l'excédent des chèques en circulation sur l'encaisse.



**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2021**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 juillet 1976. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Selon les lettres patentes, les objets sont les suivants:

Promouvoir, enseigner, protéger, encourager et perpétuer l'art de la natation au Québec;

Promouvoir par une action concertée et coordonner les intérêts des associations locales et régionales de natation au Québec;

Stimuler l'opinion publique et les autorités compétentes, afin d'obtenir des aménagements convenables, des facilités adéquates et des instructeurs expérimentés en vue de la pratique et de l'acquisition de l'art de la natation.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Comptabilisation des produits**

**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Revenus de placements**

Les revenus de placements affectés sont constatés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont gagnés.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2021**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Comptabilisation des produits (suite)

Inscriptions

Les produits d'inscriptions sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les autres produits sont enregistrés lors de leur encaissement ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 1996 ont été imputées en charges de l'exercice où celles-ci ont été acquises.

Les immobilisations acquises après le 1<sup>er</sup> avril 1996 sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20 %

Services rendus par les bénévoles

La fédération a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les autres débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et le prêt.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2021**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3- PLACEMENTS**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Compte avantage entreprise	<u>663 612</u>	<u>443 505</u>

**4- CRÉANCES**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Subventions	577 526	209 871
Comptes clients	17 421	39 163
Taxes à la consommation	<u>26 135</u>	<u>17 611</u>
	<u>621 082</u>	<u>266 645</u>

**5- IMMOBILISATIONS**

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements informatiques	32 039	25 719	6 320	7 900
Mobilier et équipement	<u>27 149</u>	<u>23 473</u>	<u>3 676</u>	<u>9 106</u>
	<u>59 188</u>	<u>49 192</u>	<u>9 996</u>	<u>17 006</u>

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2021**

**6- CRÉDITEURS**

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	14 385	55 330
Autres créditeurs - Natation Canada	59 644	242 989
Salaires et vacances à payer	28 216	22 564
Sommes à remettre à l'État	(3 132)	22 809
	<u>99 113</u>	<u>343 692</u>

**7- DETTE À LONG TERME**

	2021	2020
	\$	\$
Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital. Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité. Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1er janvier 2023, un choix est offert entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital + intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	40 000	40 000
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	-	-
	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>

**8- PLACEMENTS SPORTS**

	Dons admissibles	Appariements	Total	Fondation du Grand-Montréal (20 %)
	\$	\$	\$	\$
AN 1 - 31 mars 2013	-	-	-	-
AN 2 - 31 mars 2014	-	-	-	-
AN 3 - 31 mars 2015	10 000	18 000	28 000	5 600
AN 4 - 31 mars 2016	890	1 602	2 492	498
AN 5 - 31 juillet 2017	12 000	21 600	33 600	6 720
AN 6 - 31 juillet 2018	10 791	19 424	30 215	6 043
AN 7 - 31 juillet 2019	3 300	5 610	8 910	1 782
AN 8 - 31 juillet 2020	18 882	26 435	45 317	8 768
AN 9 - 31 juillet 2021	5 770	8 078	13 848	5 308
	<u>61 633</u>	<u>100 749</u>	<u>162 382</u>	<u>34 720</u>

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2021**

**9- ÉVENTUALITÉS**

En date du 31 juillet 2021, la fédération est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux pour une période indéterminée. La fédération a continué à opérer en télétravail.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence et à la date du présent rapport, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel futur sur les activités de la fédération.

**10- DOSSIER DIVULGATION VOLONTAIRE (TPS-TVQ)**

Durant l'exercice 2019, la fédération avait entamé le processus de divulgation volontaire dans le but de régulariser sa situation fiscale (TPS-TVQ). En date du 21 septembre 2020, le dossier a été traité par l'administration fiscale et un montant de 10 900 \$ a été réclamé à la fédération pour paiement des pénalités. Ce montant a été inscrit en charges "Fédération" et dans les crédateurs "Sommes à remettre à l'État" durant l'exercice 2020. Le dossier est ainsi clôturé.

**11- AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE**

En date du 13 septembre 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 92 000 \$ au programme NEXT GEN. De plus, il a résolu que les surplus cumulés excédant 700 000 \$ soient affectés au plan stratégique.

La fédération ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**12- INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de liquidité**

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses crédateurs et du prêt. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

**Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROJET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021**

	2021	2020
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Initiation	1 305	12 389
Natation en piscine	391 254	1 079 543
Maîtres	63 043	108 684
Paranatation	-	-
Eau libre	28 218	55 450
Nageurs - Développement de l'excellence	498 477	157 500
Entraîneurs	61 048	70 792
Officiels	-	-
Clubs et régions	20 957	24 935
Fédération	690 266	217 795
Placements sports	15 034	36 921
	<u>1 769 602</u>	<u>1 764 009</u>
<b>CHARGES</b>		
Initiation	19 213	19 991
Natation en piscine	324 219	653 611
Maîtres	39 228	43 259
Paranatation	15 586	19 827
Eau libre	70 228	100 251
Nageurs - Développement de l'excellence	628 414	235 729
Entraîneurs	94 231	109 506
Officiels	17 886	21 015
Clubs et régions	81 953	78 192
Fédération	360 824	381 653
	<u>1 651 782</u>	<u>1 663 034</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES POSTES SUIVANTS</b>	117 820	100 975
Subvention salariale d'urgence (SSUC)	325 772	68 190
PSFSQ - fédération 2019-2020	244 882	-
PSDE - Excellence 2019-2020	131 123	-
Charges - Annulation subvention PSDE - entraîneurs 2018-2019	-	25 000
Charges - Provision pénalités TPS-TVQ (note 10)	-	10 900
	<u>701 777</u>	<u>32 290</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>819 597</u>	<u>133 265</u>

(\*) Les produits de paranatation étant non significatifs, ils ont été comptabilisés en natation en piscine.  
Le montant en charges représente l'affectation des salaires.